

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

Seize ANNEE, No. 232.

OTTAWA, VENDREDI 20 JANVIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville, \$4.00

en dehors de la ville, 5.00

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Un an, \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

Ottawa Ont.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 20 Janv. 1888

OFFICIEL.

On lira dans la "Gazette Officielle" de demain :

Demandes de lettres patentes :

L'association conservatrice de Montréal.

La compagnie de steamships Halifax et Newfoundland.

Demandes au parlement pour incorporation :

Le chemin de fer Port Arthur, Duluth et Western.

La compagnie de chemin de fer Kincardine et Teeswater.

Le chemin de fer St. Lawrence et Adirondack, passant par Vall's Head.

La chambre de commerce de Toronto fait application au parlement pour amener les différents actes qui la concernent et aussi demande la permission de s'amalgamer avec la "Toronto Corn Exchange."

Sir Hector Langevin ne s'est pas rendu à Québec comme nous l'avons annoncé. Il est revenu de Montréal, hier.

Nous apprêtons avec plaisir que la santé de l'honorable M. Chapleau est entièrement rétablie.

L'affaire du révérend Père Paradis, traduit devant ses supérieurs ecclésiastiques par l'honorable M. Ross, ex-premier ministre de la province de Québec, vient d'être jugée en faveur de ce dernier. Vu le manque d'espace, nous publions demain les documents qui la concernent.

La contestation de l'élection de Simcoo s'est terminée, avant hier, par l'annulation de cette élection. La nouvelle victime est M. H. H. Cook, qui est le 7e député grisé à la porte.

La "Gazette de Montréal" dit que l'emprunt de Québec effectué par M. Mercier, bien qu'il se soit fait au pair, ne rapportera à la province que 95 pour cent environ. Vu les frais de commission et de courtage payés.

On lit dans le "Canadian" :

L'honorable M. Mercier est parti pour l'Europe. Qu'il y aille ou n'y aille pas avec l'intention de s'occuper des affaires de la province, il est certain que le premier ministre est dans un grand état de faiblesse.

"L'Empire" est un des rares journaux d'Ontario, qui n'ont pas déjà anglicisé le Sault Ste. Marie, depuis que cette localité a acquis cette notoriété nouvelle par suite de l'achèvement de son port de chemin de fer.

"L'Empire" continue à se servir de l'orthographe française, tant que ses confrères anglais disent le "Shoo".

L'ex-premier ministre de Manitoba, M. Norquay, doit démissionner, aujourd'hui, une enquête sur les accusations portées contre son gouvernement au sujet du transfert de \$250,000 de bons provinciaux à la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson, avant que celle-ci ait pu transporter en change l'excédent de terre voté par le parlement fédéral. M. Norquay veut que cette enquête se fasse devant un juge de la cour du banc de la reine, ou devant un comité parlementaire.

Les "crofters", qui s'agitent actuellement en Ecosse, et dont les dépêches nous parlent souvent, sont de petits propriétaires, ou de petits fermiers, qui n'ont pas, cependant, assez de terre pour pouvoir vivre exclusivement de culture. Ils s'occupent, en outre, de chasse, ou de pêche, ou exercent tout autre métier, même celui de journalier ordinaire. La pauvreté, qui règne parmi eux est grande et leur travail est de moins en moins rémunérateur. La plupart d'entre eux n'ont aucune certitude de pouvoir posséder perpétuellement leurs petites pièces de terre, ce qui les empêche de s'appliquer sérieusement à la culture du sol.

Ce qui prouve que le chemin de fer du Pacifique canadien est une entreprise payante, est son crédit sur le marché de Londres. L'emprunt qui vient d'être fait pour l'embranchement d'Algonia, reliant le chemin de Pacifique aux lignes américaines en passant par le Sault Ste. Marie, a été couvert en une seule journée par sept fois plus que le montant demandé. On demandait 2,500,000 et 25,000,000 furent de suite souscrits. Les obligations portant à pour cent d'intérêt ont été vendues 98 1/2 pour cent, et ont été cotées à 1 1/2 et 2 pour cent de prime. Pourtant cet embranchement d'Algonia n'est ouvert à la circulation que depuis le commencement de jan-

vier courant, et le chemin de fer du Pacifique n'est lui-même qu'une jeune entreprise achevée depuis moins de deux ans.

Comme nous l'avons annoncé, le cabinet Greenway est assemblé d'hier. Le 16-gabinaire de Winnipeg, après l'installation du nouveau cabinet, a adopté un bill amendement la loi électorale. Cet amendement exclut les électeurs non résidents. Pour avoir droit de vote, il faudra prouver au moins trois mois de résidence avant le 1er janvier courant, mais l'amendement ne sera mis en force qu'après la préparation de nouvelles listes. Le lieutenant-gouverneur doit sanctionner ce bill aujourd'hui même, et il y a toute espérance qu'il sera sanctionné dans les prochains jours.

Le résultat de l'élection d'avant-hier, dans le comté de Queen, N. B., est maintenant connu. M. Baird, conservateur, a triomphé de son adversaire, M. King, par 79 voix de majorité. C'est la huitième déféction libérale, dans le Dominion, depuis les élections du 22 février dernier.

M. Baird s'est pourtant présenté dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Il était accusé d'avoir volé sa première élection, et l'opinion était tellement montée contre lui, qu'il a dû offrir sa démission, sans y être judiciairement forcé. Son élection prouve une chose. Si la première élection de M. Baird a pu inspirer quelque répulsion, sa dernière victoire démontre à l'évidence que les libéraux inspirent encore beaucoup plus de répugnance.

LES CHARRETIERS

Nous avons déjà annoncé que les charretiers d'Ottawa avaient obtenu de Sir Hector Langevin la permission de reprendre, jusqu'au mois de mai prochain, leur ancienne station de la rue Wellington.

Mais il paraît que les commissaires de police tiennent au nouveau règlement, qui déplace leurs stations.

Nos charretiers sont au nombre de 200 et paient annuellement \$1800 à la corporation pour leurs licences, à part des autres taxes.

Il n'y a certainement pas dans la cité d'Ottawa une classe plus intéressante. Le fait est qu'Ottawa, sous le rapport des charretiers et des voitures, l'emporte de beaucoup sur les autres grandes villes du Dominion. Loin d'être une nuisance et un mauvais coup d'œil sur aucune des stations, les charretiers sont plutôt un riche étalage, un ornement dont nous pouvons être fiers.

Nous demandons au nouveau conseil de donner à cette classe toute l'attention qu'elle mérite. Elle se compose de citoyens honnêtes, qui paient largement leurs contributions au trésor de la cité. Les charretiers s'imposent d'énormes sacrifices pour avoir de somptueux attelages, des voitures dignes de la capitale du Dominion.

Le conseil-de-ville doit-il, en retour, les reléguer dans des trous obscurs, ou sur des places écartées, comme s'il en avait honte ? Doit-il considérer cette classe comme une nuisance, ou bien comme une classe indispensable et des plus honorables ?

Nous espérons que le nouveau conseil comprendra son devoir et rendra justice à nos 200 charretiers.

SOUVENIR DE 1837-38.

Il vient de s'étendre à Lévis une personne, dont la mort évoque un épisode des troubles de 1837-8. Cette personne est Mde veuve J. B. Carrier, et l'épisode est ce dernier pour héros. Mde Carrier a été inhumée à St. Henri, dans un caveau de famille, à côté des tombes de son époux, de son fils aîné, de sa belle-fille, de son fils N. Carrier, et de quatre de ses petits-enfants. Le deuil était conduit par ses deux fils, Louis-Napoléon et Oésime Carrier, et par ses trois petits-fils, Napoléon, Oésime et Eugène Carrier.

M. Louis Napoléon Carrier est le régisseur de Lévis, et M. Oésime Carrier, son député.

Un correspondant de "La Justice", fait dans les termes suivants allusion à l'épisode dont M. Carrier, père, fut le héros en 1838 :

"On se souvient, dit le correspondant, que la défunte était l'épouse de ce brave patriote, J. B. Carrier, qui a joué un rôle si important, en conduisant aux frontières, au milieu des plus grands dangers, les prisonniers Dodge et Taylor, évadés de la citadelle, durant les événements à jamais mémorables de 1837-38."

"C'est page émouvante de notre histoire a été écrite, en termes pathétiques d'intérêt, par un des fils de la défunte, L. N. Carrier, écrl., régisseur de Lévis, qui, dans une brochure intitulée : "Les événements de 1837-38", publiée en 1876, a condensé une foule de renseignements qu'il avait recueillis de la bouche même des acteurs de cette grande époque."

"Mais femme n'e se montra pas patriote, plus brave et plus énergique. Pendant deux longs mois, un détachement des troupes anglaises et la police de Québec s'acharnaient avec une rage infernale à la poursuite de son mari, pour l'arrêter et lui faire subir le même sort qu'à Duquet, de Lorimier et leurs compagnons, nobles victimes immolées pour leur patrie. Madame Carrier, comme et véritable de tous les patriotes de Québec, s'offrit pour une large part à sauver son mari, dont la tête avait été mise à prix."

"La défunte laisse un souvenir impérissable de son patriotisme, de sa charité et de ses vertus vraiment chrétiennes. Elle était, de tous les patriotes de Québec, celle qui fut le plus dévoué et le plus vaillant dans la tombe des regrets universels."

"Ayant toujours eu l'honneur de compter parmi les amis de cette noble et sainte Rime, je devais ces quelques lignes à sa mémoire."

M. Mercier a dit un jour qu'il ne faisait pas de la politique en amateur, que c'était de la politique payante qu'il lui fallait. Il suit sans doute son programme à la lettre, mais la province de Québec ouvrira peut-être les yeux pour ne pas se laisser tromper trop longtemps.

LES CHARRETIERS

Nous avons déjà annoncé que les charretiers d'Ottawa avaient obtenu de Sir Hector Langevin la permission de reprendre, jusqu'au mois de mai prochain, leur ancienne station de la rue Wellington.

Mais il paraît que les commissaires de police tiennent au nouveau règlement, qui déplace leurs stations.

Nos charretiers sont au nombre de 200 et paient annuellement \$1800 à la corporation pour leurs licences, à part des autres taxes.

Il n'y a certainement pas dans la cité d'Ottawa une classe plus intéressante. Le fait est qu'Ottawa, sous le rapport des charretiers et des voitures, l'emporte de beaucoup sur les autres grandes villes du Dominion. Loin d'être une nuisance et un mauvais coup d'œil sur aucune des stations, les charretiers sont plutôt un riche étalage, un ornement dont nous pouvons être fiers.

Nous demandons au nouveau conseil de donner à cette classe toute l'attention qu'elle mérite. Elle se compose de citoyens honnêtes, qui paient largement leurs contributions au trésor de la cité. Les charretiers s'imposent d'énormes sacrifices pour avoir de somptueux attelages, des voitures dignes de la capitale du Dominion.

Le conseil-de-ville doit-il, en retour, les reléguer dans des trous obscurs, ou sur des places écartées, comme s'il en avait honte ? Doit-il considérer cette classe comme une nuisance, ou bien comme une classe indispensable et des plus honorables ?

Nous espérons que le nouveau conseil comprendra son devoir et rendra justice à nos 200 charretiers.

SOUVENIR DE 1837-38.

Il vient de s'étendre à Lévis une personne, dont la mort évoque un épisode des troubles de 1837-8. Cette personne est Mde veuve J. B. Carrier, et l'épisode est ce dernier pour héros. Mde Carrier a été inhumée à St. Henri, dans un caveau de famille, à côté des tombes de son époux, de son fils aîné, de sa belle-fille, de son fils N. Carrier, et de quatre de ses petits-enfants. Le deuil était conduit par ses deux fils, Louis-Napoléon et Oésime Carrier, et par ses trois petits-fils, Napoléon, Oésime et Eugène Carrier.

M. Louis Napoléon Carrier est le régisseur de Lévis, et M. Oésime Carrier, son député.

Un correspondant de "La Justice", fait dans les termes suivants allusion à l'épisode dont M. Carrier, père, fut le héros en 1838 :

"On se souvient, dit le correspondant, que la défunte était l'épouse de ce brave patriote, J. B. Carrier, qui a joué un rôle si important, en conduisant aux frontières, au milieu des plus grands dangers, les prisonniers Dodge et Taylor, évadés de la citadelle, durant les événements à jamais mémorables de 1837-38."

"C'est page émouvante de notre histoire a été écrite, en termes pathétiques d'intérêt, par un des fils de la défunte, L. N. Carrier, écrl., régisseur de Lévis, qui, dans une brochure intitulée : "Les événements de 1837-38", publiée en 1876, a condensé une foule de renseignements qu'il avait recueillis de la bouche même des acteurs de cette grande époque."

"Mais femme n'e se montra pas patriote, plus brave et plus énergique. Pendant deux longs mois, un détachement des troupes anglaises et la police de Québec s'acharnaient avec une rage infernale à la poursuite de son mari, pour l'arrêter et lui faire subir le même sort qu'à Duquet, de Lorimier et leurs compagnons, nobles victimes immolées pour leur patrie. Madame Carrier, comme et véritable de tous les patriotes de Québec, s'offrit pour une large part à sauver son mari, dont la tête avait été mise à prix."

"La défunte laisse un souvenir impérissable de son patriotisme, de sa charité et de ses vertus vraiment chrétiennes. Elle était, de tous les patriotes de Québec, celle qui fut le plus dévoué et le plus vaillant dans la tombe des regrets universels."

"Ayant toujours eu l'honneur de compter parmi les amis de cette noble et sainte Rime, je devais ces quelques lignes à sa mémoire."

B. Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à décapier, Cabarets, Patins, Traîneaux, Tobogga's.

Agents-rie de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVRURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

ENTREPOTS De Douane

Vous bassez au Bureau de Post

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins purs et liqueurs

Entreposés de l'Accise, 87 rue Beaser.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

W. O. MCKAY,

IMPORTATEUR DE

Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs,

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE

L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois,

446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre intérêt

AFIN D'AVOIR DE

BONS BARGAINS,

—ALIEZ AU—

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.

VEZ-UN ! VEZ-UN !

Patrick Farrell.

Ottawa, 19 Nov. 1887-2m.

Aux Amateurs

Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING,

Importateurs.

334 Rue Wellington.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU CANADA

KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'établissement.

(a) De plus, les cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Les Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

ON DEMANDE

Deux instituteurs français qualifiés capables d'enseigner l'anglais aussi bien que le français, pour l'École Publique de Hawkesbury. L'un devra prendre charge de la première classe et l'autre de la troisième. On devra spécifier la qualification et le salaire.

Les applications seront reçues jusqu'au 14 courant.

F. C. HERSEY, Sec. Bureau d'Éduc.

COMPAGNIE D'EAU ST-LEON

No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

M. B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de se lever.

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquit, Deboche & Cie. ; en

caisse à oct. (pintes et facons).

Gin de De Kuyper en oct., caisses rouges,

vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wors'

Cigares

Seul agent pour les "Upper X"

En magasin : "My Regards" et "Peg Top"

Bières et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy.

Carlings Malting & Brewing Co.

Toronto Brewing & Malting Co.

Bowie & Bates,

JOHN CASHY,

294 et 296, RUE DALHOUSIE.

ON DEMANDE

30 PETITS GARÇONS pour

vendre le journal. S'adresser

à ce bureau.

BULLETIN DU JOUR.

L'incident qui a failli amener une

rupture des relations amicales entre

la France et l'Italie s'explique comme

suivait : Un juge de Florence a

émancipé un décret autorisant des re-

cherches dans le consulat français,

recherches ayant pour but de saisir

certain documents concernant des

biens de succession réclamés dans

une poursuite. La police de Flo-

rence a exécuté ce décret, violant

ainsi les droits du consulat français.

Cet attentat a causé une grande irri-

tation en France, et une baisse con-

sidérable s'est suivie à la bourse.

Les principaux journaux de Paris,

ont demandé sur un ton des plus

menaçants, une réparation immé-

diante. Mais l'entrevue amicale qu'il

y a eu entre le comte de Ménébré,

ambassadeur d'Italie, et M. Florens

ministre des affaires étrangères de

France, a rétabli le calme.

Il est décidé que la Reine Victoria

n'ouvrira pas en personne le parle-

ment anglais. Sa Majesté quittera

l'Angleterre immédiatement après

la réunion des Chambres.

Le voyage de M. Gladstone à tra-

vers l'Europe a considérablement

amélioré sa santé.

Le maire de Cork, Irlande, doit

être poursuivi par le gouvernement

pour assaut sur un sergent de poli-

ce.

Dès le retour de l'ambassadeur

russe à Berlin, on doit continuer les

négociations relatives à la question

bulgare. Le prince Bismark et le

comte Kalnoky seraient opposés à

une commission russe à Sofia; ils

préfèrent une régence sous laquelle

se ferait l'élection du nouveau roi.

Le désir de l'empereur d'Autriche

de déposer le roi Ferdinand, s'est

accru par le récent discours de Fer-

dinand à ses officiers, au jour de

l'an.

St. Petersburg doit entrer, la se-

maine prochaine, dans son carnaval

d'hiver. Le Czar a résolu de pro-

longer son séjour dans la capitale

russe et il assistera à la série de

Dans la Capitale

Pêche de la petite morse
A Ottawa comme partout ailleurs les gourmets font leurs délices de la petite morse communément appelée "petit poisson." Il est reconnu que celui provenant des chenaux, de Trois-Rivières est le meilleur de tous les petits poissons offerts en vente sur nos marchés ; mais il est aussi beaucoup plus rare à Ottawa et lorsqu'il y arrive les prix en sont assez élevés que la plupart préfèrent s'en passer ou acheter celui qui est importé de Champlain qui se vend très bon marché et dont le goût est loin d'être aussi délicat.

La pêche du petit poisson se fait depuis le jour de Noël jusqu'au 22 janvier environ. à Québec, c'est alors que ce petit voyageur remonte le fleuve et vient se cantonner dans les chenaux, à Lamouchure, de la rivière St. Maurice, près de Trois-Rivières. Les habitants du cap de la Madeleine, de Champlain et de Batican, paroisses voisines, situées sur les bords du fleuve, se livrent à cette pêche tous les hiverns. Il s'en prend aussi quelque peu aux Grondines. Ces poissons, qui sont la proie de nombreux pêcheurs, viennent s'arrêter dans les bouches du Saint-Maurice. Cette pêche demande un travail considérable. On pratique des barrages sous la glace afin de diriger la course du poisson qui va se jeter dans les filets du pêcheur. On le prend alors en assez grande quantité. Cette industrie doit rapporter \$30,000 à \$40,000 tous les hiverns. Ce poisson, qui est très populaire en Canada, se vend avec beaucoup de facilité aux Etats-Unis.

Association conservatrice
L'Assemblée annuelle des membres conservateurs a été tenue mercredi soir à leur salle, rue Rideau. Voici le résultat de ces élections :

Président—Wm Northwood.
Vice Président—R Dawson ;
2e Vice Président—J Bruce.
Secrétaire—W C Teague ; Assistant Secrétaire—J Peck.
Trésorier—R A Crouch.
Caisier—T H Morgan.
Comité Exécutif—W Carson, J Davis, Wm Truman, Wm Smith, W Northwood, R A Crouch, W Teague, R Dawson et J Peck.

Le département des postes a fait faire un changement dans les heures de la visite des boîtes aux lettres sur les rues au lieu d'une visite matin et deux l'après midi, comme précédemment. La visite se fait maintenant l'après-midi seulement, à 2,30 heures, 6,15 heures et 9 heures p.m., afin de s'accorder avec les heures de départ des mailles en destination de Montréal, Toronto et Winnipeg.

Funérailles
Les obsèques de l'épouse du sergent de police Vizard ont lieu ce matin. Les membres du corps de police, conférés de M. Vizard y assisteront. Ces derniers ont envoyé à la maison mortuaire hier, comme marque de sympathie pour la défunte, une magnifique couronne de fleurs qui fut déposée sur la tombe.

Accident
Hier après midi, vers les 5 heures, au moment où le valet du feu de la rue No. 5 se rendait au lieu désigné par l'alarme, à une petite vitesse, une petite fille d'une dizaine d'années du nom de Bonheur, qui traversait la rue Cumberland avec sa mère, fut frappée par la voiture et entraînée avec elle. Elle fut transportée à l'hôpital, mais elle ne survécut pas.

Incendie
Hier après-midi, vers les 4.30h, l'alarme appela les pompiers sur la rue Water à l'encroisement de la rue King. Les hommes de la brigade à venir de se déclarer dans une petite bâtisse en bois dont un côté était occupé par une famille du nom de Hamlin tandis que le côté où le feu a originé était inhabité et subsistait actuellement des réparations.

Le comité du Feu et de l'Eclairage a eu une seconde réunion cette après-midi à 4 heures. Comme on n'a pu s'entendre hier pour la nomination d'un président à ce comité il est probable que le choix en sera fait aujourd'hui.

Le travail des comités commença la semaine prochaine. A travers la ville On dit que la diphtérie fait des ravages à Plantage.

Le froid est encore très vif aujourd'hui malgré que la température se soit élevée. Un nombre considérable de dames et messieurs sont allés depuis hier prier devant la dépouille mortelle de l'Évêque de la Nativité, au couvent du Précieux Sang, où le corps repose en arrière des grilles du cloître.

Des ouvriers sont à couvrir en tôle galvanisée l'arrière partie d'une spacieuse bâtisse en bois sur la rue Clarence, afin de prévenir les dangers de feu.

Le chef de police a reçu une lettre d'une femme de Chicago de Maggie Murphy de Chicago, demandant des informations au sujet de Henry Murphy, son oncle, qui a demeuré à Ottawa il y a 35 à 40 ans alors que notre ville s'appelait Bytown.

Une tincture de beurre à été enlevée du coin de la rue Théodore et Friel; la tincture contenait près de 30 livres. On a retrouvé plus tard la tincture vide sous la neige au coin des rues Chapelle et Stewart.

L'un de nos soirs derniers il a été volé une somme de \$16 de la résidence de M. Denny Egan à Ashburnham Hill. Les filous avaient enfoncé la fenêtre pour arriver à leur coupable dessein.

Le comité du Feu et de l'Eclairage a eu une seconde réunion cette après-midi à 4 heures. Comme on n'a pu s'entendre hier pour la nomination d'un président à ce comité il est probable que le choix en sera fait aujourd'hui.

Le comité du Feu et de l'Eclairage a eu une seconde réunion cette après-midi à 4 heures. Comme on n'a pu s'entendre hier pour la nomination d'un président à ce comité il est probable que le choix en sera fait aujourd'hui.

Le travail des comités commença la semaine prochaine. A travers la ville On dit que la diphtérie fait des ravages à Plantage.

Le froid est encore très vif aujourd'hui malgré que la température se soit élevée. Un nombre considérable de dames et messieurs sont allés depuis hier prier devant la dépouille mortelle de l'Évêque de la Nativité, au couvent du Précieux Sang, où le corps repose en arrière des grilles du cloître.

Des ouvriers sont à couvrir en tôle galvanisée l'arrière partie d'une spacieuse bâtisse en bois sur la rue Clarence, afin de prévenir les dangers de feu.

Le chef de police a reçu une lettre d'une femme de Chicago de Maggie Murphy de Chicago, demandant des informations au sujet de Henry Murphy, son oncle, qui a demeuré à Ottawa il y a 35 à 40 ans alors que notre ville s'appelait Bytown.

Une tincture de beurre à été enlevée du coin de la rue Théodore et Friel; la tincture contenait près de 30 livres. On a retrouvé plus tard la tincture vide sous la neige au coin des rues Chapelle et Stewart.

L'un de nos soirs derniers il a été volé une somme de \$16 de la résidence de M. Denny Egan à Ashburnham Hill. Les filous avaient enfoncé la fenêtre pour arriver à leur coupable dessein.

Le comité du Feu et de l'Eclairage a eu une seconde réunion cette après-midi à 4 heures. Comme on n'a pu s'entendre hier pour la nomination d'un président à ce comité il est probable que le choix en sera fait aujourd'hui.

Hourie de louage d'Ottawa. G. GRATTON, Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

G. GRATTON, Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa. A NOS DEBITEURS EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

Restaurer Medas 61 RUBY YORK. H. GALLIEN, Propriétaire

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Aux citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les marchands et autres qui désiraient faire exécuter une jolie enseigne

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

Compagnie de Téléhone D'OTTAWA. Les citoyens d'Ottawa et des faubourgs

FEUILLETON DU "CANADA"

MARI DE MARCQUERITE

No. 45 LE MARI DE MARCQUERITE XVI LE COUSIN JEROME Suite.

Son charmant visage était pâle et amaigri, une expression morne et triste avait remplacé l'expression d'espièglerie habituelle autrefois à ses grands yeux gris. Mais malgré tous ces changements, elle était toujours belle d'une beauté adorable rehaussée encore par le sombre paysage qui l'entourait.

Tout à coup, l'attention de Marguerite fut attirée par l'approche d'un homme qui marchait à grands pas sur la route. — Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-elle en portant la main à son cœur cette taille... cette marche... Il s'avançait toujours : le cœur de la jeune femme battait à lui rompre la poitrine... Au bout de deux minutes, il était debout devant elle et lui présentait ses deux mains à la fois.

—Marguerite ! — Jérôme ! Et pâle, demi-évanouie, elle fut obligée de s'appuyer à la barrière pour ne pas tomber. — Ainsi nous nous rencontrons encore, dit le jeune avocat en tenant toujours les mains de sa cousine dans les siennes, Oh ! Marguerite ! Marguerite ! A cet accent de reproche qu'elle comprenait trop bien, elle se couvrit le visage de ses deux mains et fondit en larmes.

—Epargnez-moi, Jérôme, dit-elle ; j'ai mal agi, je le sais, mais j'ai tant souffert... Dieu sait combien cher j'ai payé un moment de folie... Ah, je mérite mon pardon, allez ! —Oui, dit-il en parlant lentement et en accentuant chaque parole, oui je vois que vous avez souffert... Vos traits sont pâles, défaits, et je vois des restes de larmes dans vos yeux. Vous étiez près de nous Marguerite, et vous auriez dû être plus heureuse encore avec moi. —Oh ! taisez-vous, Jérôme, dit-elle. Parlez-moi de grand-papa. Vous arrivez directement de la Virginie, n'est-ce pas ? —Directement.

—Et grand-papa ? comment est-il ? que fait-il ? Pourquoi est-il resté si longtemps sans m'écrire ? Pourquoi n'a-t-il pas encore répondu à ma dernière lettre ? Jérôme sourit, il retrouva la petite Marguerite d'autrefois ; faisant question sur question sans donner le temps de répondre à ceux qu'elle questionnait. —Pour vous dire la vérité, Marguerite, répondit-il, c'est moi qui lui ai conseillé de rester quelque temps sans vous écrire. Quant à votre dernière lettre, il a jugé plus prudent de m'en voyer vous chercher que d'y répondre. Vous viendrez avec moi, n'est-ce pas, Marguerite ? Elle poussa un profond soupir et jeta un regard rempli d'angoisse aux objets qui l'entourait.

—Ah ! dit-elle, je ne vous attendais pas si vite... il me faudra le temps de penser... Dieu sait que je voudrais pouvoir partir avec vous, Jérôme, etc., en même temps... —Et en même temps ? répéta-t-il en la regardant fixement. —Oh ! Marguerite ! Marguerite ! j'espère bien certainement, après trois mois de souffrances et d'humiliations, vous trouver recueillie de la folle hallucination que vous a conduite à votre perte. Comment pouvez-vous supporter la dégradation de la vie que vous menez ? Venez, la nuit s'approche et le froid devient de plus en plus piquant. Nous pouvons tout aussi bien causer à l'abri qu'ici en plein air, n'est-ce pas ? Quoi ! vous voudriez entrer là ? demanda Marguerite, reculant à la pensée d'introduire son cousin dans la chaumière des Gray. —Mais certainement, répondit Jérôme, pourquoi pas ? Il faut absolument que nous causions et nous ne pouvons le faire ici. La neige tombait en s'épaississant de plus en plus. Jérôme releva le col de son manteau en grolottant.

—Quels affreux hivers dans cette Nouvelle-Angleterre ! dit-il. Ah ! Marguerite, si vous est possible de survivre à la honte et aux privations, ce froid terrible ne manquera pas de vous tuer. Ils marchaient vers la chaumière pendant qu'ils parlaient. Marguerite en ouvrit la porte et fit entrer son cousin. Elle le conduisit au petit salon où elle avait été reçue après son accident. Elle rougit de mortification en voyant le regard qu'il promena sur les murs blanchis à la chaux et sur les meubles communs qui l'ornaient. Un bon feu brûlait dans la cheminée et, près de ce feu, dans ses habits de travail, se tenait le mari de Marguerite. Panvre Marguerite ! le contraste était cruel. Elle éprouva en cet instant un mouvement de haine contre celui qui la forçait à rougir devant son cousin. Dans l'œil de ce dernier, sur sa lèvre dédaigneuse elle lut le mépris et le dédain. Et faut-il le dire ? la honte de la pauvre enfant fut complète... Les deux hommes se regardèrent un moment en silence ; Jérôme fit un petit saut dédaigneux, William ne sut pas du tout.

—Monsieur Gray, mon cousin Jérôme McVane, dit Marguerite. —J'ai déjà vu monsieur, répondit le jeune fermier avec la plus grande froideur. Jérôme sans s'occuper davantage du mari de Marguerite, prit un siège, Marguerite en prit un autre, et tous deux d'un commun accord, regardèrent monsieur William Gray comme pour lui dire : —Mais allez-vous en donc ! William, sans le moindre doute, comprit ce double regard, car une expression de détermination se répandit sur ses traits ; mais il ne se dérangea point. Si sa femme et son cousin ont quelque chose à se dire, il faudra parler devant lui ou ne pas parler du tout. Ah ! si dans ce moment les yeux de Marguerite avaient été des pistolets, la vie du pauvre William n'aurait pas valu cinq sous d'assurance. Pourtant elle n'osa point faire de scène en présence de son cousin. Elle ne pouvait pas malgré toute son audace, conduire celui-ci à sa chambre et, il n'y avait pas un seul autre coin de la maison où ils pouvaient causer en tête à tête. C'était à en devenir folle de rage, à en étouffer de colère. Mais il fallut faire contre fortune bon cœur ; elle s'assit, les lèvres serrées, pâle de fureur et d'humiliation et voyant dans le fond de son âme, ce misérable manant à toutes les divinités infernales.

Service à Diner. Seulement \$10.00. POUR 25 NOUVEAUX comprenant 6 assiettes à soupe, 12 assiettes à diner, 12 assiettes à déjeuner, 12 bols et tasses, 12 cuillères, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 12 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats plats, 1 saucière, 1 pot à l'eau.